

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 22 MARS 2018

N° 2018-03-02

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux mars à seize heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du douze mars deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 13

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 14
Exprimées par pouvoirs : 9
Total (mini 19) : 23

Quorum atteint

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**14 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Dominique GUEYTTE, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Claude AURIAS à Valery LIOTAUD, Pierre COMBES à Éric RICHARD, Marie-Pierre MONIER à Henriette MARTINEZ, Corinne MOULIN à Rosy FERRIGNO, Marlène MOURIER à Eliane BARREILLE, Christelle RUYSSCHAERT à Sébastien BERNARD.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Roger DIDIER, Marc GUERIN, Gérard TENOUX.

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 16 heures

Monsieur Éric RICHARD est nommé secrétaire de séance.

Objet : Trans Baronnies 21-22 avril 2018 – Union cycliste des Baronnies – Demande de soutien logistique et technique

La Présidente expose :

L'union cycliste des Baronnies organisera les 21 et 22 avril prochains la 8^{ème} Trans Baronnies, randonnée VTT de renommée nationale et dénuée de toute compétition. Véritable vecteur de valorisation des sports de nature, ce parcours sportif traverse le cœur du territoire du Parc et favorise l'économie touristique locale en amont de la saison estivale.

Pour l'édition 2018, le départ se fera à Saint Auban sur l'Ouvèze, avec une étape à Rosans et l'arrivée à Buis les Baronnies.

L'union cycliste des Baronnies sollicite le soutien du Parc concrétisé par la mise à disposition du chargé de projet « Sports de Nature » : réalisation de cartes d'itinéraires, balisage, appui technique lors de la manifestation. L'évaluation technique du Parc est de 5 jours.

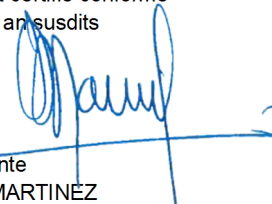
Compte-tenu de l'intérêt de cet évènement en matière de valorisation des Activités de Pleine Nature au sein des communes situées au cœur des Baronnies provençales, la Présidente et le Bureau proposent de poursuivre le partenariat engagé avec l'Union Cycliste des Baronnies et l'Espace Randonnée des Pays du Buëch pour l'édition 2018 de la Trans-Baronnies.

A ce titre, la Présidente propose que le Parc apporte un accompagnement technique aux organisateurs, en mettant à disposition son chargé de projets sports de nature. Cet accompagnement technique consistera en un travail sur le volet durable de l'évènement, un appui en cartographie et à la mise en place d'une concertation avec les acteurs de l'environnement. Ce partenariat sera formalisé au travers d'une convention qui valorisera le travail et les moyens engagés.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** d'établir une convention qui formalisera le partenariat entre le Parc, l'Union Cycliste des Baronnies et l'Espace Randonnée des Pays du Buëch.
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et au susdits



La Présidente
Henriette MARTINEZ